

Quelles démarches pour identifier la cohérence discursive

HANITRA MAURY

Université de Bretagne Sud

I. Introduction

Cette étude est née de quelques interrogations suscitées lors de la mise en œuvre de processus d'évaluation de production orale, et précisément de la façon de discerner si un discours peut être jugé cohérent ou non. La discussion soulevée a toutefois outrepassé cette dimension de production, car des réflexions se sont donc imposées quant au traitement des informations, aussi bien à la réception qu'à la mémorisation. En raison de cet élargissement du champ de réflexion, le rapprochement entre *évaluation de production* et *analyse de discours* semble inéluctable. Suivant une approche qualitative, l'objectif prioritaire visé se situe dans la recherche d'une démarche méthodologique qui tendrait à retarder au maximum la phase de l'interprétation du discours, car celle-ci semble véhiculer *a priori* les aspects subjectifs de l'évaluateur.

II. Pourquoi la cohérence et comment la définir

A. Définitions

Pour être intelligible, un discours doit être cohérent. Quelle signification se cache donc derrière ce terme de *cohérence* ? Pour ce faire, des définitions ont été sélectionnées à partir de deux ouvrages, dont l'un pour un large public :

« [...] 2° Liaison, rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles : absence de contradiction. *Personne, discours qui manque de cohérence* [...] » (Le Petit Robert, 2003)

et l'autre pour un public spécifique :

« La propriété distinctive d'un texte, -ou ce qui fait que l'on peut parler d'un texte,- est la *cohérence*. Une suite de phrases est cohérente quand il est possible d'y voir des *relations de cohérence*. La cohérence est souvent réalisée à l'aide d'*éléments cohésifs*, notamment des pronoms ou autres mots fonctionnels, ou par la répétition de groupes nominaux. Cependant, le texte peut être aussi parfaitement cohérent sans éléments cohésifs. La seule présence d'éléments cohésifs n'est d'ailleurs pas nécessairement une garantie de cohérence. En effet, celle-ci est de nature purement conceptuelle, et les liens cohésifs ne servent, en fait, qu'à la renforcer. » (Delbecq N., 2002, p. 243-244)

Convergeant tous deux sans équivoque vers une dimension conceptuelle de la cohérence, on peut en conséquence se poser les questions suivantes :

- premièrement, dans quelle mesure est-il possible de juger qu'un discours est cohérent ou non, surtout si cela repose sur le jugement d'idées ?

- deuxièmement, quelles démarches sont à mettre en œuvre afin de l'identifier ? Ces dernières ne se limiteraient donc pas à des analyses d'éléments en surface, même si la réalisation de la cohérence se manifeste de deux manières, par la cohérence référentielle et/ou par la cohérence relationnelle. Elles doivent tenir compte d'autres paramètres situés dans des niveaux sous-jacents, à l'exemple des représentations non linguistiques du sens.

Il est intéressant de souligner que des grilles supplémentaires ont été élaborées à ce titre au niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)¹, dans le but de procéder à des distinctions plus significatives de la production orale. Les mentions « étendue », « correction », « aisance », « interaction » et « cohérence » y sont décrites comme étant des

¹ Cf. Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques Strasbourg, *Cadre européen commun de référence pour les Langues*, Didier, 2005, p. 28.

critères inhérents aux *aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée*. Cependant, à la différence du CECRL qui a mis en exergue les connecteurs, il semble dans cette étude plus pertinent de commencer par les expressions référentielles.

Ce choix s'explique essentiellement par l'absence de consensus concernant la résolution du problème définitoire sur les connecteurs, ce qui avait mis un frein à une analyse plus profonde à leur sujet. Il faut noter que cette problématique est causée, entre autres, par l'impossibilité d'établir une liste exhaustive des relations en général. Mais cela pourra-t-il vraiment être réalisé un jour ?

En outre, il convient de s'interroger sur la question de « l'enseignabilité » de certains connecteurs polysémiques et multifonctionnels (donc, alors...) qui, par nature, sont *référentiellement vides* et ne sont interprétables qu'à travers le contexte. Or, comme le contexte se construit dans et par le discours, la question est de savoir comment le discours et son environnement s'organisent alors en langue-cible.

B. Dimension cognitive de la cohérence

Ainsi, la présente démarche part de l'analyse des expressions référentielles en s'appuyant aussi bien sur la théorie de Levelt (1989), qui marque l'importance du lexique dans la phase de conceptualisation de toute production, que sur les *méta-règles de cohérence* de Charolles (1995) dans l'analyse du discours, qui consistent à mettre en œuvre lors de la production une opération d'*anaphorisation* et une opération de *continuité thématique*.

Tout d'abord, il est intéressant d'analyser la manière dont se traduit cette dimension cognitive de l'acquisition des expressions référentielles en FLE, notamment des pronoms. À cette source cognitive des difficultés s'ajoutent en quelque sorte les causes liées aux contraintes linguistiques spécifiques à la langue française, que ce soit sur le plan prosodique (différence entre atones et toniques), morphologique ou syntaxique (permuter *il* et *lui* engendre parfois un phénomène agrammatical). De surcroît, la question au sujet des fonctions des pronoms dans des usages énonciatifs, voire discursifs a mené à élargir la discussion sur l'ensemble des expressions référentielles : les SN indéfinis, définis, SN avec déterminants, démonstratifs ou possessifs, ainsi donc que les pronoms personnels et démonstratifs. Il a été démontré que l'ordre de leur apparition n'est pas arbitraire et que la récupération de leur valeur sémantique impose des analyses aussi bien au niveau de l'énoncé que du discours, impliquant en plus des croisements d'informations sur plusieurs axes de type horizontal ou de type vertical.

Les preuves de la dimension cognitive de ces expressions référentielles et de leur pertinence dans le marquage de la cohérence du discours ont été déjà avancées dans la littérature, et notamment dans celle articulant les recherches sur le langage et la cognition. En guise d'exemples, on peut citer Réboul & Moeschler (1998) ; Delbecq (2002) ; Roulet (1999b) ; Kleiber (1998a) ; Lambrecht (1994).

Paraissant relativement vague et abstraite, cette notion de *cohérence discursive* a été définie, dans ce cadre, comme facteur pragmatique contribuant à la réalisation de la structuration informationnelle, à savoir intervenant à ce niveau afin, d'une part, d'assurer la continuité et la progression du discours et, d'autre part, de le rendre intelligible et interprétable. On attend ainsi qu'il existe une certaine congruence des données informationnelles fournies par le locuteur avec celles du monde de celui qui évalue, en l'occurrence du récepteur / interlocuteur. Des connaissances culturelles, des valeurs morales ou idéologiques, en d'autres termes, des savoirs communs partagés correspondent aux facteurs pertinents pouvant rendre un discours interprétable. La place charnière de la composante sociolinguistique dans la compétence de communication, telle qu'elle est définie par le CECRL, retrouve ainsi toute sa légitimité.

III. Démarches suggérées pour identifier la cohérence

A. Discussion

Au cours de cette étude de l'identification de la cohérence, les démarches rendues complexes par sa dimension conceptuelle ont conduit à des problèmes ne pouvant en un sens être occultés. Il s'agit d'une part de l'émergence rapide des phénomènes non observables et d'autre part de la nécessité de croiser des théories issues de différents domaines - précisément de la linguistique, de la psychologie cognitive, de la sociologie, des sciences de l'éducation, etc. -, avec celles de la didactique. Il faut noter que cette problématique est liée notoirement au vaste champ de la didactique qui, pour évoluer, a besoin de s'alimenter dans les théories de diverses disciplines.

B. Le point d'ancrage comme notion commune aux théories

Dans cette perspective et afin d'éviter un éparpillement face aux multiples théories, il était indispensable de trouver un point de convergence unanime : le concept de *point d'ancrage*² a été la solution proposée dans cette étude, à travers lequel a émergé la notion de *topique*, définie par Berrendonner (1983) comme étant *le point d'ancrage immédiat en mémoire discursive mutuelle* et dont les manifestations linguistiques peuvent être marquées par les expressions référentielles (Roulet 1999b et c) / Grobet (2002) / Pekarek Doehler (2001)³.

Par ailleurs, une difficulté supplémentaire rencontrée au cours de la réalisation de ce travail était liée cette fois-ci au concept même de point d'ancrage. Elle était précisément causée par le fait que les démarches de cette évaluation de production orale impliquent la prise en compte de mécanismes opérant aussi bien à la réception des points d'ancrages qu'à leur mémorisation. Toutefois, même si plusieurs points d'ancrage peuvent coexister, un seul peut manifesterment revêtir le rôle de point d'ancrage immédiat, *le topique*, auquel s'arrime dans un acte une information activée appelée également *objet* ou *propos de discours*. Ce type de relation a été assignée par Grobet (2002), comme étant une relation pragmatique de base, qu'elle a dénommée « relation topique de ». Comment alors identifier les *topiques* dans un discours oral?

C. Démarches et procédés d'identification

Les démarches et procédés entrepris en ce sens se sont appuyés sur l'approche modulaire du modèle genevois. L'hypothèse issue de l'analyse des dialogues de français langue maternelle avancée par Roulet (1999b et c) et Grobet (2002) stipule que « l'identification des topiques résulte du couplage des informations lexicales, syntaxiques, hiérarchiques-relationnelles et conceptuelles ».

Les procédés mis en place ont révélé une procédure en deux temps : analytique et holistique (interprétation). L'évaluation analytique est un procédé préalable à l'évaluation holistique. Elle consiste à effectuer des analyses des informations lexicales et syntaxiques des expressions référentielles relevées.

En revanche, l'évaluation holistique englobe aussi bien l'analyse de la structure hiérarchique-relationnelle que l'analyse de la structure conceptuelle. La première consiste à analyser l'architecture globale du discours et l'organisation des relations entre les constituants, tandis que la seconde signifie l'analyse de la structure conceptuelle pouvant permettre la reconnaissance éventuelle d'une structure sous-jacente. C'est la phase dite d'interprétation caractérisée, entre autres, par sa coloration subjective.

IV. Analyse du corpus étudié

A. Constitution du corpus

Le corpus étudié a été recueilli dans un contexte semi-institutionnel, car l'enregistrement a été réalisé dans une salle de classe avec cinq étudiants de différentes nationalités (chinoise, brésilienne, jordanienne, taiwanaise), ayant quelques années d'apprentissage en langue française derrière eux et un niveau équivalant au moins au B1 du CECRL. La durée d'intervention variait selon les individus, la durée totale allant de trois à douze minutes sur les trois séquences qui reflètent en grande partie la *production orale en continu*.

L'objectif de l'exploitation des données recueillies était en premier lieu d'évaluer la cohérence, plus particulièrement de réfléchir sur des démarches et ensuite sur des procédés à mettre en œuvre pour identifier et évaluer la cohérence dans une production orale en FLE. Il convient de préciser que l'analyse a été réalisée en grande partie manuellement.

Étant donné par ailleurs qu'une étude décontextualisée serait, pour des raisons méthodologiques, inadéquate, le thème choisi était celui du "script du restaurant". Trois parties sont à distinguer. Tout d'abord, les étudiants ont eu à décrire six images de scènes se déroulant

² Point d'ancrage : « Information stockée en mémoire discursive, dont la source se trouve dans le cotexte, le contexte ou les inférences de l'un ou l'autre. » (Grobet 2002, p. 91).

³ Il faut noter qu'en 1978 Perrot avait déjà avancé l'hypothèse de la double structuration de l'énoncé portant une valeur syntaxique et informative. De même, il avait intégré le concept de topique dans la structure informationnelle.

dans un restaurant. Puis il leur a été demandé d'imaginer la suite de l'histoire. Suscité par une différence d'interprétation au sujet d'une séquence, un débat s'en est suivi, avant que les étudiants ne continuent l'interprétation des six autres images illustrant la fin de l'histoire.

Il s'agit d'images représentant différentes scènes en contexte de la restauration, au centre desquelles apparaît un homme. Tout se passe comme prévu, la prise de commande, le service et le repas. La péripétie arrive au moment de l'accomplissement de l'acte de paiement. L'homme semble être dépourvu de tout moyen de paiement. Étant invités à deviner la fin, les participants à cet enregistrement se sont lancés dans un débat provoqué par cet épisode problématique, vécu par cet homme dans ce restaurant. Cette discussion s'est conclue, à l'unanimité, par une proposition de plan de sauvetage, afin de sortir notre homme de cette situation, notamment en appelant sa femme.

Il est intéressant de noter que c'est justement cette dernière séquence de la première partie qui a suscité des échanges et interprétations divergents et qui fait l'objet de notre étude, représentant l'étape de *la production orale en interaction*. Sur l'image en question, on voit une personne montrant sa poche d'où semblent tomber des « petits points ». Le présent travail repose sur le débat à ce sujet, qui tourne autour du concept « pourboire ».

B. Exemple : évaluation analytique

C'est la première phase de l'évaluation analytique qui a été choisie pour illustrer cette démarche assez complexe de l'identification de la cohérence, mais réduite cependant à l'analyse de *il* et de *ça*, éléments révélateurs par excellence de marqueurs de point d'ancrage.

L'évaluation analytique se présente comme une observation à visée énonciative avec une orientation fixée sur les expressions référentielles qui doivent remplir certaines fonctions dans la cohérence du discours. Elles se déroulent en deux étapes, une analyse lexicale puis une analyse syntaxique. Dans cette phase d'approche plus linguistique, l'identification des marqueurs de point d'ancrage par le biais des critères de distribution des expressions référentielle et de l'analyse de leur contenu sémantique-pragmatique reflèteront en quelque sorte les opérations d'*anaphorisation* et de *continuité thématique* évoquées plus haut. Dès lors, on remarquera que leur contribution sur un autre plan, notamment au niveau de la structure informationnelle, entraînera systématiquement une prise de vue sous un angle cognitif. Bien que plusieurs expressions référentielles dans un énoncé aient chacune leur chance de devenir des points d'ancrage, seule l'une d'entre elles peut revêtir le statut de topique. Cet aspect caractérise principalement la *continuité informationnelle* qui, d'après Lambrecht (1994, p. 185), est un processus en deux temps fondé sur le principe de la de la séparation de la référence et du rôle (PSRR). En d'autres termes « l'idée centrale d'un tel principe est qu'il faut d'abord introduire une entité pour pouvoir ensuite l'utiliser comme topique. » (Grobet 2002, p. 99-100).

1) les critères de distribution

Sur le plan lexical, les syntagmes nominaux définis et démonstratifs, et, sur le plan syntaxique, les structures dites marquées, comme les clivées ou les disloquées, reflètent le plus souvent le marquage à la surface. Les critères de distribution de ces éléments lexicaux sont établis à partir de la conception mémorielle du référent, notamment de son degré d'*accessibilité* (Ariel 1990, 1991), d'*identifiabilité* et de son état d'*activation* (Chafe 1994 ; Lambrecht 1994), et cela est valable pour un référent ayant sa source aussi bien dans l'énoncé / acte précédent que dans l'environnement cognitif des interlocuteurs.

2) le contenu sémantique-pragmatique

Le pronom *il* et *ça* font partie des marques lexicales de point d'ancrage dans l'organisation informationnelle. Or, quelle explication peut être présentée quant à leur différence d'usage ? C'est sur ce point qu'a été établi le tableau 1 résumant ainsi les résultats de l'analyse du contenu sémantique-pragmatique de ces deux expressions référentielles.

Tableau 1 Contenu sémantique – pragmatique de *il* et *ça*

Contenu descriptif					Instructions référentielles	
Nombre			Genre		Contenu nominal	
	singulier	pluriel	masculin	fémini n	Nomm é	classifié
il	+	+	+	+	+	+
ça	+	—	+	—	—	—

Contrairement à *il*, dont le choix du référent se fait de manière restreinte, dans la mesure où il doit maintenir une relation catégorielle et de ce fait ne saisir dans l'organisation informationnelle que des référents de même désignation, le pronom *ça* est d'office non classifié, car il renvoie à une entité de « chose », donc non humain.

3) Analyse

Les éléments en italique représentent les expressions référentielles. Le découpage du discours s'est effectué sur la base de deux paramètres : les tours de parole et l'acte au sens de Berrendonner (1990), repris également par Roulet⁴.

- (1) 3Hs : 14. pour moi / parce que / parce que .. *ce monsieur* /
il n'a pas d'argent /
15. et il n'a pas pé / il n'avait pas d'argent /
16. et il n'a pas payé le repas /
17. donc *le garçon* / allait / l'amenait à la police //
- 2Ka : 18. moi de toute façon / il y a deux / deux possibilités
euh /
19. enfin / une qui est / plutôt euh / folklorique //
20. c'est euh / de lui proposer de faire la plonge \
21. puisqu'il n'a pas d'argent pour payer / il va faire la
vaisselle / euh et puis sinon / oui c'est vrai / *il va aller (rire) / au
commissariat / monsieur (rire)//*
- 2Na : 18. moi / à mon avis / *il* veut payer / *l'addition* /
19. mais / *il* ne veut pas payer / *le pourboire* /
20. c'est pour *ça* /
21. qu'est-ce *qui* va passer après // je sais pas //
- 2Ho : 25. oui / parce qu'*il* a refusé de payer / *le pourboire* //
26. euh . *il* est mal vu /

⁴ Acte : « [...] la plus petite unité délimitée de part et d'autre par un passage en mémoire discursive [...] » (Roulet 1999c, p. 210).

Il s'agit ici d'un extrait du début de la production en interaction. Les intervenants étaient invités à deviner la suite de l'histoire. On peut remarquer que l'ordre d'apparition suit un schéma cognitif : dans l'acte 14, le référent marqué par le SN *ce monsieur* est tout d'abord activé ou réactivé (PSRR de Lambrecht 1994), en l'occurrence introduit en mémoire discursive mutuelle, puis repris après par le pronom *il* afin de pouvoir accéder au statut de topique, c'est-à-dire devenir le point d'ancrage immédiat en mémoire discursive mutuelle. Pour comprendre les relations entre ces éléments, on doit analyser le cotexte ou faire appel au contexte ainsi qu'aux connaissances encyclopédiques de l'évaluateur, vs du locuteur / interlocuteur.

En règle générale, le mode de fonctionnement de la segmentée à gauche repose sur des schémas conceptuels dont la manifestation est conditionnée par les contraintes linguistiques liées à chaque langue naturelle, mais également par des stratégies de communication où la subjectivité, l'état émotionnel ou l'affectivité des interlocuteurs exercent leur influence sur tout l'environnement interactif (Pekarek Doehler 2001).

L'examen du présent corpus a recensé, dans l'ensemble, l'emploi de catégories d'expressions référentielles similaires à celles relevées en *production en continu*, avec tout de même quelques particularités. Les SN définis renvoient principalement à des référents « non humains », *le pourboire, le chèque, les monnaies*, tandis que les SN indéfinis représentent les deux cas « humain » et « non humain », *un monsieur, un chèque, une cravate*. Accompagnés de prépositions, certains SN définis s'inscrivent dans une relation de cadre, mais interne à l'énoncé, *pour l'histoire du pourboire, dans la poche*. On note aussi la présence de SN avec adjectif possessif, *dans sa poche, son chéquier, sa veste*, ainsi que de quelques SN démonstratifs, *ce monsieur, ce garçon* utilisés uniquement pour marquer des référents humains.

Quant aux pronoms, *il* figure en premier (quatorze fois), suivi de près par *ce* et *ça* (onze fois), ce qui impose quelques remarques en matière de coréférence. Premièrement, la prédominance de *il* ne devrait pas nous étonner, en ce sens que son contenu sémantique, portant les propriétés « humain » (nommé et classifié), « masculin » et « singulier », lui confère un degré de saillance élevé afin de faciliter la récupération en mémoire discursive mutuelle du référent auquel *il* renvoie. Deuxièmement, si on s'appuie sur la structure conceptuelle schématisée à partir des séquences narratives en *production orale en continu*, deux possibilités s'offrent à cet égard, soit « le client », soit « le serveur », qui jouissent d'autant plus du statut d'hypertopique. Troisièmement, la probabilité que ce pronom *il* corresponde plus au « client » mérite quelques justifications sur le plan discursif. En effet, la première personne (Hs) à intervenir dans cette partie réactive cette information par une segmentation à gauche, *ce monsieur il* (3Hs 14), l'utilise un moment pour marquer le topique avant de terminer son discours par un changement de référent, *le garçon* (3Hs 17) sans trace syntaxique, mais marqué par le connecteur argumentatif *donc*. Ensuite, Ka prend la relève en ouvrant son discours par une relation de « préparation »⁵ : *moi de toute façon il y a deux possibilités*. Elle emploie par la suite le pronom *il* (*lui*) pour terminer son discours par une segmentation à droite ayant pour fonction de rappeler le contenu sémantique du référent désigné, et que la personne suivante Na reprendra pour en faire le topique de son propos (2Na 18).

- (2) 4Na : 23. un monsieur comme ça //
24. à mon avis / il a l'air un monsieur très riche /
- 6Ka : 26. (5Ho 30) mais où est le chèque /
- 5Na : 25. (4Na 23 / 24) très riche //
- 6Ho : 32. (4Na 23 / 24) voilà / très riche / avec une cravate /
- 6Na : 26. (4Na 23 / 24) très/ très très riche ouais //
- 7Ka : 27. mais / [6Ho 32 et 6 Na 26] ça veut rien dire
(rire)//
- 7Na : 27. mais / *un monsieur comme ça* / va pas / dans un
restaurant sans payer /

⁵ Cf. Grobet 2002, p. 271.

28. [7Na 27] ça \\
29. c'est c'est défendu ça [7Na 27] \\

Observons maintenant dans l'exemple (2) les caractéristiques de la coréférence de *ce* et *ça*. Rappelons que le pronom démonstratif renvoie à un référent dont le contenu nominal est indistinct et que cette particularité lui permet de se substituer à un référent ou à une proposition. Les deux actes, que ce soit 2Ka 20 (*une qui est plutôt euh folklorique*) *c'est euh de lui proposer de faire la plonge* ou bien 2Ka 22 *euh et puis sinon oui c'est vrai (il va aller au commissariat)*, renvoient bien à des ancrages propositionnels, ce qui justifie le concept de topique défini par Grobet (2002, p. 96).

Au sujet du pronom *ça* qui coréfère, par exemple, avec un SN indéfini *un monsieur* (4Na 23–24 et 7Na 27-28-29), la notion de définitude a été exclue en faveur de la catégorisation taxonomique, générique ou spécifique. *Un monsieur* renvoie à un référent déjà accessible et activé depuis un moment en mémoire discursive mutuelle, puisqu'il fait partie de l'objet du discours. En revanche, *un monsieur qui a l'air très riche avec une cravate et qui mange dans un restaurant sans payer* est une information nouvellement introduite par 4Na 23 et qui deviendra le topique des actes ultérieurs du discours interactif. Or, ce mode opératoire de récupération de saillance mémorielle, générique ou spécifique, peut être conditionné par le facteur socioculturel dessinant la mise en scène des connaissances scriptales. Une remarque à ce sujet a été faite en ce qui concerne la consternation frappant Na et Ho en opposition au positionnement de Ka 27 dans *mais ça veut rien dire*, qui n'arrive pas à identifier le référent topical évoqué par les deux autres intervenants. Il faut ainsi admettre que la gestion de l'espace de cognition est conditionnée par le sujet énonciateur et / ou co-énonciateur.

Examinons un autre cas, celui de Ho dans l'exemple (3) qui, au cours de ses interventions dans cette séquence étudiée, marque la trace du référent « client » essentiellement par le pronom *il*. Conjointement, il utilise des SN définis et indéfinis, *le pourboire, sa poche, un chèque, une cravate, les poches de pantalon, les monnaies* renvoyant à des référents non humains et rattachés au propos ou à l'information activée. En observant de près ces derniers, ils peuvent être catégorisés en deux univers distincts, celui des vêtements (du client) et de l'argent, et se manifestent par le biais d'un processus d'anaphore associatif. Nous estimons que l'évolution de l'acquisition lexicale en langue-cible peut se repérer également en fonction de la capacité de l'apprenant à donner des précisions détaillées sur des référents en les associant à des mises en scène ou des univers spécifiques. C'est ainsi Ho arrive à lier « pourboire » avec « restaurant » et « argent » sans pour autant connaître sa fonction réelle exacte, en évoquant le fait que le client *refuse de payer le pourboire*.

- (3) 3Ka : 23. mais je / je vois pas *l'angoisse* que vous voyez
euh / pour l'histoire du pourboire / parce qu'en fait /
- 3Ho : 28. parce qu'il //
- 4Ka : 24. généralement / c'est c'est in / c'est inclus *dans la note* //
- 4Ho : 29. également / parce qu'il a déjà fouillé dans *sa poche* //
- 3Na : 22. oui /
- 5Ho : 30. *il* a déjà payé / par un chèque //
31. voilà //
- 5Ka : 25. et où est-ce que vous voyez / qu'il a payé //
- [...]
- 7Ho : 33. parce que / parce qu'il a déjà cherché / dans *sa / les poches de pantalon* /

34. normalement / il met X toujours les monnaies /
pour payer le pourboire/
- 8Na : 29. XXX comme ça / pourboire //

Reste la question de la structuration de l'organisation informationnelle. Comment sont maintenues la continuité et la progression des informations en mémoire discursive ? L'étude en ce sens nécessite la mise en œuvre des procédés relatifs à l'analyse syntaxique. Sur le plan syntaxique, Ho emploie de manière réitérée la construction binaire, proposition subordonnée introduite par *parce que*, suivie de la proposition principale (2Ho 25-26 ; 3Ho 28-4Ho 29 et 5Ho30 ; 7Ho 33-34). Étant donné que la fonction de cette construction dans l'organisation informationnelle ne peut pas être expliquée à partir des critères distinguant la structure marquée de la non marquée, l'étape holistique de cette évaluation est pertinente, dans la mesure où le caractère indispensable des actes, les liens de proximité entre les propos ne seront plus traités de manière linéaire mais hiérarchique, grâce, entre autres, à l'extraction de la structure conceptuelle sous-jacente. Ne passant pas non plus inaperçues (6Ho 32), les constructions elliptiques fréquentes à l'oral méritent de larges discussions, voire de nouvelles recherches. Nous présumons que déterminer leur point d'ancrage immédiat en mémoire discursive mutuelle s'intègre pleinement dans l'analyse holistique. Outre cela, la question du sujet énonciateur reste centrale, puisque c'est lui qui tient entre les mains la régulation de la communication, dont certaines contraintes sont liées à des connaissances linguistiques en langue-cible : la faible fréquence d'occurrences de la structure disloquée à gauche dans le corpus étudié en est un exemple.

V. Conclusion

S'il est important de prendre en compte la différenciation entre la *production orale en continu* et celle *en interaction*, c'est parce que la *gestion de l'espace de cognition* se manifeste diversement. L'attention et l'intention communicatives du locuteur/des interlocuteurs ne reposent pas sur les mêmes structures sous-jacentes. La phase analysée concorde avec le traitement des analyses fines des données. Il est intéressant de souligner que le mécanisme de traitement des informations à l'oral est différent de l'écrit. Il est régi par un mécanisme d'économie cognitive : les détails ne sont pas fixés, la cognitive humaine est plus sensible aux informations situées aux différents points d'ancrage (Klein 1989, p. 95). Néanmoins, cette limite à traiter des données et le problème de la gestion du temps dans une application didactique impliquent la réflexion sur l'intérêt de l'implémentation des outils des nouvelles technologies dans le processus d'évaluation. La solution réside-t-elle ainsi dans les procédés de calibrage élaborés par le CIEP⁶ ?

Bibliographie

- Berrendonner A., « Connecteurs pragmatiques et anaphores », *Cahiers de linguistique française* 5, 1983, p. 215-246.
- Charolles M., « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique* 29, 1995, p. 125-151.
- Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques Strasbourg, *Cadre européen commun de référence pour les Langues*, Didier, 2005.
- Delbecq N., *Linguistique cognitive, comprendre comment fonctionne le langage*, De Boeck-Duculot, 2002.
- Grobet A., *L'identification des topiques dans les dialogues*, Belgique, Éditions Duculot, 2002.
- Kleiber G., *Anaphores et pronoms*, Louvain, Duculot, 1994a.
- Lambrecht K., *Information structure and sentence form. Topic, focus and the mental representations of discourse referents*. Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
- Levelt W. J. M., *Speaking, From Intention to Articulation*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1989.
- Maury H., *Cohérence dans le discours oral en français langue étrangère: démarches et procédés d'identification et d'évaluation*, Thèse de doctorat (sous la dir. de Jacqueline Feuillet), CRINI - EA 1162, Université de Nantes, 2006, <http://corail.sudoc.abes.fr/DB=2.1/SET=1/TTL=1/SHW?FRST=2>

⁶ Cf. « Calibrage des productions orales » : synthèse des résultats du séminaire organisé par le Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP) et les Eurocentres (2-4/12/2004) http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/?L=F&M=/main_pages/illustrationsf.html

- Pekarek Doehler S., « Dislocation à gauche et organisation interactionnelle », dans *Marges Linguistiques* n° 2, Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur (France), 2001, http://marg.lng.free.fr/documents/08_ml112001_pekarek_d_s/08_ml112001_pekarek_d_s.pdf
- Perrot J., « Fonctions syntaxiques, énonciation, information », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 73, 1, 1978, p. 85-101.
- Rey-Debove J., Rey A., *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2003.
- Reboul A., Moeschler J., *Pragmatique du discours*, Paris, Colin, 1998.
- Roulet E., *La description de l'organisation du discours. Du dialogue au texte*, Paris, Didier, 1999b.
- Włodarczyk A., « Centres d'intérêt et ordres communicatifs », textes réunis par Cotte, P., Dalmas M., Włodarczyk H. : *ÉNONCER, l'ordre informatif dans les langues*, Paris, l'Harmattan, 2004, p. 15-32.